

# Rapport de gestion

Deuxième trimestre 2015

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2014

## Table des matières

1.	COMMENTAIRES PRÉALABLES AU RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE .....	2
2.	AVIS QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES .....	2
3.	PROFIL DE LA SOCIÉTÉ .....	3
4.	FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE.....	5
5.	ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS .....	6
6.	SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS .....	16
7.	SITUATION FINANCIÈRE ET FLUX DE TRÉSORERIE.....	17
8.	CARNET DE COMMANDES .....	20
9.	PERSPECTIVES .....	20
10.	RISQUES ET INCERTITUDES.....	21
11.	MÉTHODES COMPTABLES.....	21
12.	CONCILIATION DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS .....	23
13.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	26

Le 11 novembre 2014

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Le sigle « M \$ » signifie « million(s) de dollars ».

## **1. COMMENTAIRES PRÉALABLES AU RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE**

Ce rapport de gestion a été préparé sous la responsabilité de la direction de GLV Inc. et a été approuvé par son conseil d'administration en date du 11 novembre 2014. Les renseignements y apparaissant tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'à cette date. Il présente la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de son approbation par le conseil d'administration.

Ce rapport de gestion intermédiaire devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes pour les périodes de trois et de six mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de trois et de six mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 n'ont pas fait l'objet d'un examen ni d'un audit par les auditeurs externes de la Société.

L'information financière présentée dans ce rapport de gestion intermédiaire, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire faisant partie des Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), sauf indications contraires.

Dans le présent rapport de gestion, « le Groupe GLV » ou « la Société » désigne, selon le cas, GLV Inc. et ses filiales et divisions ou GLV Inc. ou l'une de ses filiales ou divisions et les données présentées sont principalement structurées par groupe, soit Ovivo (traitement des eaux), GL&V Pâtes et Papiers et le groupe Autres. L'exercice financier se terminant le 31 mars 2015 et les exercices financiers terminés les 31 mars des années antérieures sont parfois désignés par les termes « exercice 2015 », « exercice 2014 » et ainsi de suite. Le « deuxième trimestre 2015 » et le « deuxième trimestre 2014 » réfèrent aux périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013, respectivement. À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'analyse comparative des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la période de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2014 se fait par rapport aux périodes équivalentes terminées le 30 septembre 2013, et l'analyse comparative de la situation financière en date du 30 septembre 2014 se fait par rapport aux données inscrites au 31 mars 2014.

De plus, certaines données financières présentées dans le présent rapport de gestion intermédiaire sont des mesures non conformes aux IFRS. Des renseignements portant sur les mesures financières non conformes aux IFRS, sont fournis à la rubrique 12 « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion intermédiaire.

Des renseignements additionnels sur la Société, notamment la notice annuelle datée du 5 juin 2014, ainsi que le rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 mars 2014 et les communiqués sont accessibles sur les sites de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et de la Société ([www.glv.com](http://www.glv.com)). D'autres documents, dont les présentations faites aux investisseurs, sont également accessibles sur le site de la Société.

## **2. AVIS QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Certains renseignements et déclarations dans le présent rapport de gestion et autres communications au public concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de la direction peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Les déclarations prospectives concernent des analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats futurs et l'estimation de montants qu'on ne peut encore déterminer. Il peut s'agir d'observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier », « viser », « estimer », et autres termes semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel, notamment à la mention de certaines hypothèses.

La direction de GLV Inc. tient à préciser que les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et futurs du Groupe GLV diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés.

Parmi les facteurs d'incertitude et de risque pouvant entraîner de telles différences, on retrouve les risques liés aux contrats avec les clients concernant les équipements et services, l'exploitation et les projets clés en main, le risque de marché, la concurrence et l'innovation, le risque de concentration, de liquidités, l'accessibilité au financement, la dépendance envers le personnel clé, le risque lié aux systèmes informatiques, le risque de crédit, le risque de réputation et lié aux règlements et aux lois, le risque de change et contrats de change, le risque lié aux acquisitions, à la chaîne d'approvisionnement, à la dépréciation des actifs, aux taux d'intérêt et à la structure de société de portefeuille. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport de gestion ont été faits en date des présentes, et à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de GLV Inc. n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres changements. Les énoncés prospectifs visent à fournir au lecteur une description des attentes de la direction à l'égard du rendement financier futur de la Société et peuvent être inappropriés à d'autres fins.

De l'information additionnelle sur les facteurs de risque auxquels est exposé GLV Inc. est fournie à la rubrique 11 « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

### **3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Description des activités**

Le Groupe GLV est constitué d'entreprises internationales œuvrant principalement dans les secteurs du traitement des eaux (Ovivo) et des pâtes et papiers (GL&V Pâtes et Papiers), qui offrent des solutions technologiques complètes ainsi que des services et équipements adaptés aux besoins spécifiques de ses clients. Les unités d'affaires du Groupe GLV exercent leurs activités dans plus de 25 pays et comptent environ 1 680 employés au 30 septembre 2014. GLV Inc. est une société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto, sous les symboles GLV.A et GLV.B.

- Ovivo (le Groupe Traitement des Eaux) se consacre à la conception et à la commercialisation d'équipements et de solutions intégrées permettant de filtrer, clarifier, traiter et purifier l'eau qui sera utilisée ou réutilisée dans divers procédés industriels et municipaux, retournée dans la nature, ou utilisée à des fins domestiques. L'offre d'Ovivo comprend les services de reconstruction, de modernisation et d'optimisation des équipements en place, la vente de pièces de rechange ainsi que des services d'entretien. Afin de maintenir sa place sur ce marché concurrentiel, le savoir-faire et l'innovation sont au centre de la stratégie d'affaires de l'entreprise. Ovivo détient des technologies de pointe et se démarque de la concurrence en plaçant les besoins de ses clients au cœur de sa stratégie d'affaires. De plus, Ovivo inclut les opérations de Ramivo, une unité de fabrication située à Tamási (Hongrie).
- GL&V Pâtes et Papiers conçoit et met en marché à l'échelle mondiale des équipements servant à diverses étapes de la préparation de la pâte jusqu'à la production du papier. Elle est également reconnue mondialement en ce qui concerne les services de reconstruction, de modernisation et d'optimisation des équipements existants, ainsi que la vente de pièces de remplacement. En misant sur l'innovation, elle voit également à ce que son portefeuille soit constitué de produits et de technologies à valeur ajoutée pour le client, notamment en raison de leurs avantages sur le plan de la consommation d'énergie.
- Le Groupe GLV possède également d'autres activités que celles associées au traitement des eaux et au secteur des pâtes et papiers. La division Van der Molen est spécialisée dans l'offre de procédés pour la conception et la mise en marché d'équipements nécessaires à la dissolution, au dosage et au mélange dans la production de boissons. Également, le Groupe GLV possédait l'unité GL&V Fabrication, situé à Trois-Rivières (Québec, Canada), jusqu'au 16 novembre 2013, date à laquelle la Société a cédé les activités commerciales et une partie des actifs de cette unité.

## Approche stratégique

L'engagement du Groupe GLV a toujours été de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires et d'assurer une croissance soutenue à cet égard grâce à un modèle d'affaires qui consiste à :

- Acquérir des technologies, du savoir-faire et des entreprises innovantes;
- Générer de la croissance interne en favorisant l'innovation et en visant une récurrence des revenus; et ce,
- Tout en respectant les cultures locales des pays où les filiales du Groupe GLV sont implantées.

Ainsi, la croissance du Groupe GLV s'appuie sur les cinq stratégies suivantes :

- **Mettre en valeur le développement du marché des pièces et services, incluant la vente de pièces de remplacement ainsi que la prestation de services d'entretien et de soutien.** Le Groupe GLV entend ainsi générer des revenus récurrents. Ces derniers permettront une plus grande stabilité en se soustrayant davantage aux cycles économiques. Le marché des pièces et services assure également une croissance organique dans les créneaux d'affaires clés des filiales du Groupe GLV. Enfin, il permet aussi de miser sur une relation d'affaires excellente avec la clientèle et ainsi de se différencier de la concurrence en offrant une prestation de service complète.
- **Faire de l'innovation un facteur de positionnement central sur les marchés cibles du Groupe GLV.** En effet, les secteurs d'activités dans lesquels œuvre le Groupe GLV sont hautement compétitifs. Il faut donc constamment présenter des produits et services innovants qui permettront d'optimiser les procédés ou encore qui réduiront la consommation d'énergie des clients. Cette culture de l'innovation est un des éléments qui a contribué au succès des trois dernières décennies du Groupe GLV et qui est valorisée dans la gestion des filiales.
- **Améliorer constamment la rentabilité de la Société.** La direction de GLV Inc. maintient un contrôle rigoureux des frais fixes à travers l'entreprise grâce à l'utilisation efficace de ses ressources humaines, à l'intégration et à la restructuration efficace des entreprises acquises, à l'amélioration constante de l'efficacité opérationnelle de ses filiales et au maintien d'une culture entrepreneuriale. De plus, la Société fonde en grande partie son modèle d'affaires sur le recours à un réseau international de sous-traitants manufacturiers, ce qui lui permet de réduire ses coûts fixes et d'avoir la flexibilité requise pour s'ajuster aux fluctuations de la demande. Toutes ces mesures permettent de maintenir une structure de coûts souple et optimale.
- **Se concentrer principalement sur les marchés géographiques où les filiales du Groupe GLV sont déjà présentes.** Certains marchés, dont l'Asie du Sud-est et le Moyen-Orient, devraient continuer de connaître un essor au cours des prochaines années. Pendant ce temps, les marchés de l'Amérique du Nord, de l'Europe et du Royaume-Uni continuent d'offrir des perspectives d'affaires intéressantes pour les entreprises du Groupe GLV.
- **Poursuivre sa stratégie d'acquisition d'entreprises.** Le Groupe GLV continuera de rechercher les occasions d'élargir son portefeuille technologique, son savoir-faire et les marques de commerce de ses unités d'affaires. Il continuera d'appliquer le même modèle d'acquisition axé sur la propriété intellectuelle et le marché des pièces et services.

#### **4. FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE**

- Revenus de 151,0M \$, comparable au trimestre de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> de 5,3M \$, en baisse de 0,6M \$ ou de 10 % comparé au trimestre de l'exercice précédent. Les entreprises non principales de la Société ont eu une incidence à la baisse sur le BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> de 1,9M \$ au cours du trimestre.
- Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc. de 2,5M \$, principalement attribuable aux frais liés à l'opération de vente en cours, à l'incidence négative sur la marge opérationnelle des entreprises non principales d'Ovivo, à une perte de change et aux pertes non réalisées liées aux instruments financiers dérivés.
- Carnet de commandes de 359,0M \$ au 30 septembre 2014, en ligne avec celui du 30 juin 2014.
- Endettement total net de 59,8M \$ au 30 septembre 2014, en hausse de 12,8M \$ comparé au 30 juin 2014.
- Le 24 septembre 2014, la Société a annoncé la signature d'une entente définitive portant sur la vente de sa division des pâtes et papiers (l' « Opération de Vente »). Le 9 novembre 2014, une fois le processus de sollicitation terminé, le prix d'achat payable aux termes de l'Opération de Vente a été augmenté de 65,0M \$ à 67,0M \$. Pour plus détails, voir la section « Vente en cours de la Division Pâtes et Papiers ».

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## 5. ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

### Résultats consolidés

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de six mois terminées les 30 septembre	
<i>(en milliers de \$, sauf les montants par action et les données en %)</i>	2014	2013	2014	2013
Revenus	151 024	149 782	312 271	294 487
Coûts des contrats et marchandises vendues	116 375	115 092	241 892	226 089
Marge brute	34 649	34 690	70 379	68 398
Frais de ventes et d'administration	29 367	28 820	59 516	57 585
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	5 282	5 870	10 863	10 813
Marge de BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	3,5%	3,9%	3,5%	3,7%
Frais de restructuration	–	1 075	1 741	1 384
Frais liés à l'opération de vente en cours	1 207	–	1 207	–
Amortissement	2 917	3 010	5 978	5 922
Frais financiers, nets	1 280	1 310	2 370	3 030
Perte (gain) de change	496	177	2 693	(421)
Perte (gain) liée aux instruments financiers dérivés	1 263	(1 418)	1 485	(3 656)
Bénéfice (perte) avant impôts lié(e) aux activités poursuivies	(1 881)	1 716	(4 611)	4 554
Impôts sur le bénéfice	709	311	1 166	1 879
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	(2 590)	1 405	(5 777)	2 675
Perte nette liée aux activités abandonnées	(443)	–	(443)	–
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(3 033)</b>	<b>1 405</b>	<b>(6 220)</b>	<b>2 675</b>
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	(2 929)	1 409	(6 076)	2 698
Bénéfice net (perte nette) lié (e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	(2 486)	1 409	(5 633)	2 698
Bénéfice net (perte nette) par action (de base et dilué)				
Activités poursuivies	(0,06)	0,03	(0,13)	0,06
Activités abandonnées	(0,01)	–	(0,01)	–
	(0,07)	0,03	(0,14)	0,06

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## Revenus

	Trimestres terminés les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>	Périodes de six mois terminées les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>
	2014	2013	Variation %	%	2014	2013	Variation %	%
<i>(en milliers de \$)</i>								
<b>TOTAL</b>	<b>151 024</b>	149 782	0,8%	(2,2)%	<b>312 271</b>	294 487	6,0%	1,7%
<b>Ovivo</b>	<b>92 951</b>	94 988	(2,1)%	(7,4)%	<b>189 565</b>	179 609	5,5%	(1,6)%
Équipements neufs	<b>69 632</b>	77 155	(9,8)%	(14,5)%	<b>143 422</b>	143 965	(0,4)%	(7,1)%
Vente de pièces et prestations de services	<b>23 319</b>	17 833	30,8%	23,1%	<b>46 143</b>	35 644	29,5%	20,6%
<b>GL&amp;V Pâtes et Papiers</b>	<b>51 143</b>	45 775	11,7%	8,6%	<b>107 446</b>	96 308	11,6%	7,7%
Équipements neufs	<b>14 957</b>	11 444	30,7%	27,2%	<b>32 980</b>	25 534	29,2%	24,8%
Vente de pièces et prestations de services	<b>36 186</b>	34 331	5,4%	2,4%	<b>74 466</b>	70 774	5,2%	1,5%
<b>Autres</b>	<b>6 930</b>	9 019	(23,2)%	(1,6)%	<b>15 260</b>	18 570	(17,8)%	3,4%

## Continuité des Revenus

	Période de trois mois			
	Ovivo	GL&V Pâtes et Papiers	Autres	Total
<i>(en milliers de \$)</i>				
<b>Trimestre terminé le 30 septembre 2013</b>	<b>94 988</b>	<b>45 775</b>	<b>9 019</b>	<b>149 782</b>
Effet de change	4 990	1 445	262	<b>6 697</b>
Cessions d'activités commerciales	–	–	(2 242)	<b>(2 242)</b>
Variation organique	(7 027)	3 923	(109)	<b>(3 213)</b>
<b>Variation totale</b>	<b>(2 037)</b>	<b>5 368</b>	<b>(2 089)</b>	<b>1 242</b>
<b>Trimestre terminé le 30 septembre 2014</b>	<b>92 951</b>	<b>51 143</b>	<b>6 930</b>	<b>151 024</b>
Période de six mois				
	Ovivo	GL&V Pâtes et Papiers	Autres	Total
<i>(en milliers de \$)</i>				
<b>Six mois terminés le 30 septembre 2013</b>	<b>179 609</b>	<b>96 308</b>	<b>18 570</b>	<b>294 487</b>
Effet de change	12 810	3 757	1 135	<b>17 702</b>
Cessions d'activités commerciales	–	–	(4 912)	<b>(4 912)</b>
Variation organique	(2 854)	7 381	467	<b>4 994</b>
<b>Variation totale</b>	<b>9 956</b>	<b>11 138</b>	<b>(3 310)</b>	<b>17 784</b>
<b>Six mois terminés le 30 septembre 2014</b>	<b>189 565</b>	<b>107 446</b>	<b>15 260</b>	<b>312 271</b>

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Pour le deuxième trimestre 2015, les revenus consolidés ont augmenté de 1,2M \$ en comparaison avec le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement d'une fluctuation favorable des devises étrangères de 6,7M \$ reliée à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro. Cette augmentation est également attribuable à la croissance organique de GL&V Pâtes et Papiers, compensée par une diminution, à taux de change constant, des revenus d'Ovivo. La vente des activités commerciales et d'une partie des actifs de GL&V Fabrication a eu une incidence à la baisse sur les revenus consolidés de 2,2M \$ pour le trimestre.

Au cours du premier semestre 2015, l'augmentation des revenus consolidés s'est élevée à 17,8M \$ par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à la fluctuation favorable des devises étrangères de 17,7M \$ reliée à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro. GL&V Pâtes et Papiers présente une croissance organique de 7,4M \$ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, cette hausse étant partiellement compensée par une décroissance organique de 2,9M \$ du côté d'Ovivo. Finalement, la vente des activités commerciales et d'une partie des actifs de GL&V Fabrication au cours du troisième trimestre 2014, ont eu un effet à la baisse sur les revenus consolidés de 4,9M \$ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014.

### **Ovivo**

Pour le deuxième trimestre 2015, les revenus d'Ovivo s'élèvent à 93,0M \$, soit une baisse de 2,0M \$ comparativement à la même période de l'exercice précédent, résultant principalement d'une baisse, à taux de change constant, de 7,0M \$ ou 7,4 % des ventes. Cette diminution s'explique en partie par les ventes d'équipements neufs du second trimestre 2014 qui incluaient des revenus liés à des marchés qui ne sont plus ciblés par Ovivo ainsi que certains projets qui n'auraient pas répondu aux critères de sélection en vigueur aujourd'hui suite au plan de recentrage des activités du groupe. Ces projets avaient eu un impact positif sur les revenus de 2014, par contre ils avaient eu un impact négatif sur la marge opérationnelle. Cette baisse dans les ventes d'équipements neufs est en partie compensée par une hausse dans le marché municipal en Amérique du Nord qui est soutenue par un carnet de commandes élevé depuis la fin du troisième trimestre 2014. Les ventes de pièces et prestations de service ont quant à elles connu une hausse de 31% par rapport à la même période de l'exercice précédent et elles représentent 25 % des revenus totaux d'Ovivo pour le deuxième trimestre 2015. Cette hausse s'explique par les investissements et les efforts continus faits dans ce marché suite au plan de recentrage des activités du groupe. La fluctuation des devises étrangères a eu un effet favorable de 5,0M \$ particulièrement causé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les revenus d'Ovivo ont augmenté de 10,0M \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement d'une fluctuation favorable des devises étrangères de 12,8M \$, due à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro. Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution, à taux de change constant, des revenus du groupe de 2,9M \$, et ce, pour les mêmes raisons expliquant les variations du deuxième trimestre 2015. Toutefois, la hausse des ventes du marché de l'électronique durant le premier trimestre 2015 vient réduire la diminution, à taux de change constant, des revenus du groupe pour le premier semestre 2015.

En excluant les résultats des entreprises non principales, les revenus d'Ovivo ont augmenté de 11 % pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 (variation organique à taux de change constant).

### **GL&V Pâtes et Papiers**

Pour le deuxième trimestre ainsi que pour la période de six mois terminés le 30 septembre 2014, GL&V Pâtes et Papiers a affiché une augmentation de ses revenus, comparativement à la même période de l'exercice précédent, de l'ordre de 5,4M \$ et 11,1M \$ respectivement. Cette hausse provient principalement des ventes d'équipements neufs en Amérique du Nord étant donné le cycle de vie avancé des équipements dans cette région. L'effet favorable de la fluctuation des devises étrangères de 1,4M \$ et 3,8M \$ pour ces deux périodes respectivement, est principalement attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.



## Autres

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, les revenus du groupe Autres ont diminué de 2,1M \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à la disposition des activités commerciales et d'une partie des actifs de GL&V Fabrication au milieu du troisième trimestre 2014. Les revenus de la division Van der Molen sont quant à eux demeurés stables.

Au cours du premier semestre 2015, les revenus du groupe Autres ont connu une croissance organique de 0,5M \$. Cette hausse est attribuable à la division Van der Molen qui a connu une augmentation de son volume d'activités durant le premier trimestre 2015. La fluctuation des devises a également eu un effet favorable sur les revenus et est principalement causée par la dépréciation du dollar canadien par rapport à l'euro. Finalement, la disposition des activités commerciales et d'une partie des actifs de GL&V Fabrication a causé une baisse des revenus de l'ordre de 4,9M \$.

## Répartition des revenus par secteur géographique selon l'adresse de destination

	Total		Ovivo		GL&V Pâtes et Papiers	
Périodes de douze mois terminées les 30 septembre						
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	<i>(en % des revenus consolidés)</i>		<i>(en % des revenus du Groupe)</i>			
Amérique du Nord	<b>53,6%</b>	46,0%	<b>49,3%</b>	38,1%	<b>69,0%</b>	65,0%
Europe et Russie	<b>20,0%</b>	25,5%	<b>21,7%</b>	29,0%	<b>14,9%</b>	17,2%
Asie et Asie Pacifique	<b>13,2%</b>	14,9%	<b>16,6%</b>	18,5%	<b>6,3%</b>	9,4%
Moyen-Orient et Afrique	<b>9,8%</b>	10,8%	<b>12,0%</b>	13,8%	<b>0,7%</b>	1,2%
Amérique Latine	<b>3,4%</b>	2,8%	<b>0,4%</b>	0,6%	<b>9,1%</b>	7,2%

La répartition des revenus par secteur géographique selon l'adresse de destination pour la période de douze mois terminée le 30 septembre 2014, comparativement avec la même période de l'exercice précédent, montre une hausse importante de la proportion des revenus d'Ovivo en Amérique du Nord. Cette plus grande concentration des revenus s'explique par les marchés de l'électronique et du municipal, pour lesquels des contrats importants ont été octroyés. Pour GL&V Pâtes et Papiers, la proportion des revenus est à la hausse en Amérique du Nord, tel que décrit précédemment, alors qu'elle est en baisse en Europe et Russie témoignant du ralentissement dans ce marché géographique.

## Marge brute (excluant l'amortissement)

	Trimestres terminés les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>	Périodes de six mois terminées les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>
	2014	2013	Variation		2014	2013	Variation	
<b>En milliers de \$</b>	<b>34 649</b>	34 690	(0,1)%	(4,4)%	<b>70 379</b>	68 398	2,9%	(2,0)%
<b>En % des revenus</b>	<b>22,9%</b>	23,2%			<b>22,5%</b>	23,2%		

Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2014, si on exclue l'incidence de la fluctuation des devises étrangères, la marge brute en dollars a diminué comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique en partie par l'incidence négative sur la marge opérationnelle des entreprises non principales d'Ovivo et par une légère pression à la baisse exercée sur les marges de GL&V Pâtes et Papiers ainsi que sur certains contrats d'Ovivo dans le marché de l'énergie. L'incidence sur la marge brute en pourcentage des revenus est toutefois minime, celle-ci n'ayant que légèrement diminué pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2014 en comparaison avec les mêmes périodes de l'exercice précédent.

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

### Frais de vente et d'administration (excluant l'amortissement)

	Trimestres terminés les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>	Périodes de six mois terminées les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>
	2014	2013	Variation %	%	2014	2013	Variation %	%
En milliers de \$	29 367	28 820	1,9%	(1,0)%	59 516	57 585	3,4%	(0,8)%
En % des revenus	19,4%	19,2%			19,1%	19,6%		

Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2014, en excluant l'incidence de la fluctuation des devises étrangères, les frais de vente et d'administration ont légèrement diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2014. Cette baisse est attribuable aux économies découlant des réorganisations et par la diminution de la charge de rémunération à base d'actions relative au siège social qui est en lien avec la baisse du titre de GLV Inc. Cette baisse a été partiellement compensée par les investissements en ressources effectués durant le trimestre, en lien avec le plan stratégique d'Ovivo. Les investissements en innovation au second trimestre 2015 ont été de l'ordre de 0,5M \$ en comparaison à 0,3M \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre 2015, les investissements en innovation ont été de 1,1M \$ comparativement à 0,5M \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Pour le second trimestre 2015, les frais de vente et d'administration en pourcentage des revenus sont demeurés stables par rapport à la même période de l'exercice 2014. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la baisse en pourcentage des revenus est attribuable à une hausse des revenus alors que les frais de vente et d'administration, à taux de change constant, ont légèrement diminué par rapport à la même période de l'exercice précédent.

### BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>

	Trimestres terminés les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>	Périodes de six mois terminées les 30 septembre			Variation organique <sup>(1)</sup>
	2014	2013	Variation %	%	2014	2013	Variation %	%
<i>(en milliers de \$)</i>								
<b>BAIIA ajusté <sup>(1)</sup></b>	<b>5 282</b>	5 870	(10,0)%	(20,0)%	<b>10 863</b>	10 813	0,5%	(6,6)%
Ovivo	4 064	5 854	(30,6)%	(35,1)%	7 096	9 822	(27,8)%	(31,6)%
GL&V Pâtes et Papiers	2 984	2 992	(0,3)%	(2,9)%	7 487	6 492	15,3%	12,4%
Autres	(1 766)	(2 976)	40,7%	34,1%	(3 720)	(5 501)	32,4%	29,6%
<i>(en % des revenus)</i>								
<b>Marge du BAIIA ajusté <sup>(1)</sup></b>	<b>3,5%</b>	3,9%			<b>3,5%</b>	3,7%		
Ovivo	4,4%	6,2%			3,7%	5,5%		
GL&V Pâtes et Papiers	5,8%	6,5%			7,0%	6,7%		
Autres	s.o.	s.o.			s.o.	s.o.		

### Ovivo

Le BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> d'Ovivo est en baisse pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2014 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par les investissements faits en lien avec le plan stratégique d'Ovivo et par une légère pression à la baisse exercée sur les marges de certains contrats dans le marché de l'énergie. Ces baisses ont été partiellement compensées par les économies découlant des réorganisations et par l'augmentation des revenus provenant des ventes de pièces et prestations de service qui génèrent une marge plus élevée. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2014, les entreprises non principales d'Ovivo ont eu une incidence à la baisse sur le BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> de 1,9M \$ et 3,7M \$ respectivement.

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

### **GL&V Pâtes et Papiers**

Le BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> de GL&V Pâtes et Papiers est demeuré stable au cours du deuxième trimestre 2015 comparativement au même trimestre de l'exercice précédent et ce, malgré la hausse globale des revenus. Ceci s'explique par le fait que la proportion des ventes d'équipements neufs, qui génèrent des marges plus faibles, est plus élevée qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. De plus, les ventes d'équipements neufs ont généré des marges inférieures au deuxième trimestre 2015, comparé au même trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse de la marge du BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> a été partiellement contrebalancée par des coûts indirects plus faibles.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, le BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> est en hausse de 1,0M \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement expliquée par l'augmentation des revenus provenant de la vente d'équipements neufs ainsi que par des coûts indirects moins élevés, partiellement contrebalancé par des marges plus faibles.

### **Autres**

Au cours du deuxième trimestre 2015 et de la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, le BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> est en hausse par rapport aux mêmes périodes de l'exercice 2014. Cette hausse provient principalement de la diminution de la charge de rémunération à base d'actions relative au siège social qui est en lien avec la baisse du titre de GLV Inc. Elle s'explique également par la vente des activités commerciales et d'une partie des actifs de GL&V Fabrication, cette entité affichait des marges négatives au cours du premier semestre 2014. Finalement, durant le deuxième trimestre 2015, la division Van der Molen présente une amélioration de 0,2M \$ de sa marge opérationnelle par rapport au même trimestre de l'exercice 2014.

### **Frais de restructuration**

Aucun frais de restructuration n'a été comptabilisé durant le second trimestre de l'exercice 2015. Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les frais de restructuration se sont élevés à 1,3M \$ pour Ovivo et à 0,4M \$ pour GL&V Pâtes et Papiers. Pour Ovivo, ces frais représentent principalement des indemnités de départ et autres frais reliés à des réorganisations en Europe, ainsi que des frais liés à la fermeture d'une entité du marché municipal également en Europe. Pour GL&V Pâtes et Papiers, il s'agit d'indemnités de départ liées à la fermeture d'une entité en Asie.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, les frais de restructuration reliés, entre autres, à la finalisation de la réorganisation qui avait été annoncée au cours de l'exercice précédent ainsi qu'à celle d'une filiale d'Ovivo en Europe, s'étaient élevés à 0,9M \$ et 0,2M \$ respectivement pour Ovivo et GL&V Pâtes et Papiers. Ces montants représentaient principalement des indemnités de départ et des frais de relocalisation. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, les frais de restructuration de même nature que pour le deuxième trimestre, se sont élevés à 1,0M \$ et 0,4M \$ respectivement pour Ovivo et GL&V Pâtes et Papiers.

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## **Vente en cours de la Division Pâtes et Papiers**

Le 24 septembre 2014, la Société a annoncé la signature d'une entente définitive portant sur la vente de sa division des pâtes et papiers (la «Division P&P») pour 65,0M \$, libre de dette, à une société appartenant à Richard Verreault, le président et chef de la direction de GLV Inc. et Laurent Verreault, président exécutif du conseil d'administration de GLV Inc. (l'«Acquéreur»), tous deux des personnes apparentées à la Société. Selon les termes de l'entente, lors de la clôture, GLV Inc. recevra une somme de 59,8M \$ au comptant, cédera une dette de 2,2M \$ à l'Acquéreur et un solde de 3,0M \$ sera payable par l'Acquéreur au cours des 42 mois suivants la date de clôture de la transaction. Le prix de vente est assujéti aux ajustements habituels postérieurs à la clôture en ce qui a trait au fonds de roulement.

Un comité, formé d'administrateurs indépendants, a été constitué dès la réception de l'offre de l'Acquéreur. Le comité indépendant a mandaté la firme KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. («KPMG»), afin de procéder à une évaluation indépendante de la Division P&P et de soumettre une attestation quant au caractère équitable de l'offre pour l'ensemble des actionnaires autres que l'Acquéreur (les «Actionnaires Désintéressés»). En date du 24 septembre 2014, KPMG a remis son évaluation et son avis sur le caractère équitable, selon lesquels à cette date et sur le fondement des hypothèses, limitations et réserves s'y trouvant, la fourchette de valeurs représentant la juste valeur de la Division P&P se situait entre 63,0M \$ et 71,0M \$. KPMG a conclu qu'en date du 24 septembre 2014, la contrepartie devant être reçue par GLV Inc. pour la Division P&P conformément à l'Opération de Vente est équitable, d'un point de vue financier, pour les Actionnaires Désintéressés.

Une période de sollicitation de 45 jours allant du 24 septembre au 7 novembre 2014 a eu lieu, au cours de laquelle Financière Banque Nationale Inc., agissant à titre de conseiller financier de GLV, a sollicité l'intérêt de tiers concernant une proposition à l'égard de la Division P&P qui serait supérieure à celle faite par l'Acquéreur. Au terme de cette période de sollicitation, aucune offre supérieure n'a été déposée. Toutefois, à la demande du comité indépendant du conseil d'administration de GLV, l'Acquéreur a accepté d'augmenter le prix d'achat payable aux termes de l'Opération de vente pour le faire passer de 65,0M \$ à 67,0M \$. Une modification à la convention d'achat d'actions a été signée le 9 novembre 2014 à cet effet. Selon les nouveaux termes de l'entente, GLV Inc. recevra une somme de 61,8M \$ au comptant, cédera une dette de 2,2M \$ à l'Acquéreur et un solde de 3,0M \$ sera payable par l'Acquéreur au cours des 42 mois suivants la date de clôture de la transaction.

La réalisation de l'Opération de Vente est assujéti à l'approbation de 66 2/3 % des voix exprimées par les porteurs d'actions subalternes à droit de vote de catégorie A et d'actions à droit de vote multiple de catégorie B eux-mêmes présents ou représentés par procuration à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de GLV Inc., votant en tant qu'une catégorie, et également par la majorité (plus de 50%) des Actionnaires Désintéressés de GLV Inc., conformément aux règles applicables régissant les opérations avec des personnes apparentées. Une assemblée extraordinaire des actionnaires de GLV Inc. a été convoquée à cet effet pour le 14 novembre 2014. L'Opération de Vente est également assujéti aux conditions de clôture habituelles et, si les actionnaires de GLV Inc. l'approuvent, sa clôture devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre de l'exercice 2015. Il n'y a aucune certitude quant à la conclusion de l'Opération de Vente.

La Société a reçu un engagement de la part de la Banque Nationale du Canada à l'égard d'une nouvelle facilité de crédit qui serait mise en place à la clôture de la transaction. Une marge de crédit de 60,0M \$ serait disponible pour le cours normal des affaires et 80,0M \$ seraient disponibles pour l'émission de lettres de crédit garanties par Exportation et Développement Canada.

Tous les coûts liés à cette transaction sont présentés séparément sous le poste « frais liés à l'opération de vente en cours » et s'élevaient à 1,2M \$ au 30 septembre 2014. La plupart des éléments des coûts liés à l'Opération de Vente consistent en honoraires professionnels ainsi qu'en frais de conseillers financiers.

L'Opération de Vente, si elle avait été conclue selon les termes de l'entente, aurait eu l'incidence suivante sur l'état consolidé intermédiaire résumé non audité de la situation financière de la Société au 30 septembre 2014 : l'actif net consolidé augmenterait d'environ 9,5M \$, en tenant compte de frais totaux estimés quant à l'Opération de Vente de 3,5M \$.

## Amortissement

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de six mois terminées les 30 septembre			
	2014	2013	Variation %	Variation organique <sup>(1)</sup> %	2014	2013	Variation %	Variation organique <sup>(1)</sup> %
<i>(en milliers de \$)</i>								
<b>Total</b>	<b>2 917</b>	3 010	(3,1)%	(1,8)%	<b>5 978</b>	5 922	0,9%	0,7%
Immobilisations corporelles	<b>1 276</b>	1 344	(5,1)%		<b>2 662</b>	2 610	2,0%	
Immobilisations incorporelles	<b>1 641</b>	1 666	(1,5)%		<b>3 316</b>	3 312	0,1%	

Pour la période de trois terminée le 30 septembre 2014, la charge d'amortissement est légèrement en baisse comparativement à la même période de l'exercice précédent principalement en raison de la fluctuation des devises étrangères qui a un effet favorable sur la charge d'amortissement.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la charge d'amortissement est légèrement en hausse comparativement à la même période de l'exercice précédent en raison des acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées principalement durant le premier trimestre 2015.

## Frais financiers, nets

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de six mois terminées les 30 septembre		
	2014	2013	Variation %	2014	2013	Variation %
<i>(en milliers de \$)</i>						
<b>Total</b>	<b>1 280</b>	1 310	(2,3)%	<b>2 370</b>	3 030	(21,8)%
Intérêts sur la dette à long terme	<b>1 060</b>	1 084	(2,2)%	<b>1 784</b>	2 512	(29,0)%
Produits d'intérêts	<b>(86)</b>	(28)	207,1%	<b>(175)</b>	(221)	(20,8)%
Autres	<b>306</b>	254	20,5%	<b>761</b>	739	3,0%

Pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2014, la Société a enregistré une diminution de ses frais financiers nets par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la baisse des intérêts sur la dette à long terme qui résulte principalement de la révision à la baisse du taux d'intérêt de la débenture non garantie avec le Fonds de solidarité FTQ en avril dernier ainsi que par un volume moyen d'endettement moins élevé au premier trimestre 2015 comparé au premier trimestre 2014.

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

### Perte (gain) de change et perte (gain) liée aux instruments financiers dérivés

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de six mois terminées les 30 septembre		
	2014	2013	Variation \$	2014	2013	Variation \$
<i>(en milliers de \$)</i>						
Perte (gain) de change	496	177	319	2 693	(421)	3 114
Perte (gain) lié(e) aux instruments financiers dérivés	1 263	(1 418)	2 681	1 485	(3 656)	5 141

La perte de change résulte de l'effet de conversion des éléments monétaires comptabilisés en devises autres que les devises fonctionnelles des filiales. Pour le deuxième trimestre 2015, la perte de change résulte majoritairement de la dépréciation de l'euro versus le dollar canadien, de la dépréciation du franc suisse par rapport au dollar américain et de l'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro en comparaison avec le 30 juin 2014. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 la perte de change résulte majoritairement de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et de la dépréciation du franc suisse par rapport au dollar américain en comparaison avec le 31 mars 2014. Au même trimestre de l'exercice précédent, la perte de change était due à l'appréciation de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain contrebalancée en majeure partie par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, le gain de change résultait majoritairement de la dépréciation du dollar canadien versus les principales devises de la Société.

La perte liée aux instruments financiers dérivés au cours du deuxième trimestre 2015 et de la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 est principalement attribuable à la réévaluation défavorable du swap sur rendement total qui est basé sur le cours de l'action subalterne comportant droit de vote catégorie A et à la perte non réalisée sur les contrats de change en cours au 30 septembre 2014. Le gain lié aux instruments financiers dérivés au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013 était attribuable au gain net non réalisé sur les contrats de change réduit par la perte nette réalisée sur les contrats susmentionnés et par la réévaluation défavorable du swap sur rendement total. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, le gain lié aux instruments financiers résultait de la réévaluation favorable du swap sur rendement total et les gains nets réalisés et non réalisés sur les contrats de change.

### Impôts sur le résultat

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de six mois terminées les 30 septembre		
	2014	2013	Variation \$	2014	2013	Variation \$
<i>(en milliers de \$, sauf les données en %)</i>						
Bénéfice (perte) avant impôts – activités poursuivies	(1 881)	1 716	(3 597)	(4 611)	4 554	(9 165)
Perte avant impôts – activités abandonnées	(443)	–	(443)	(443)	–	(443)
<b>Bénéfice (perte) avant impôts</b>	<b>(2 324)</b>	1 716	(4 040)	<b>(5 054)</b>	4 554	(9 608)
Charge d'impôts – activités poursuivies	709	311	398	1 166	1 879	(713)
Charge d'impôts – activités abandonnées	–	–	–	–	–	–
<b>Charge d'impôts</b>	<b>709</b>	311	398	<b>1 166</b>	1 879	(713)
Taux d'imposition effectif (%)	(37,7)%	18,1%		(25,3)%	41,3%	
Taux réglementaire canadien (%)	26,9%	26,9%		26,9%	26,9%	

L'écart entre le taux effectif et le taux d'imposition réglementaire canadien s'explique principalement par le fait que la Société présente une perte avant impôts pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2014, par un taux d'impôts réglementaire plus élevé aux États-Unis et par le fait que les actifs d'impôts différés de certaines filiales font l'objet de provisions pour moins-value.

Le taux effectif plus élevé que le taux réglementaire canadien pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 est principalement expliqué par un taux d'impôts réglementaire plus élevé aux États-Unis et par une retenue d'impôt additionnelle relativement à une distribution de dividende faite par une filiale américaine à la Société.

**Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de GLV Inc.**

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
<i>(en milliers de \$)</i>				
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	<b>(2 929)</b>	1 409	<b>(6 076)</b>	2 698
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	<b>(2 486)</b>	1 409	<b>(5 633)</b>	2 698
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc. <sup>(1)</sup>	<b>(1 310)</b>	2 484	<b>(2 851)</b>	4 082
<i>(en \$ par action, de base et dilué)</i>				
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	<b>(0,07)</b>	0,03	<b>(0,14)</b>	0,06
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	<b>(0,06)</b>	0,03	<b>(0,13)</b>	0,06
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	<b>(0,03)</b>	0,06	<b>(0,06)</b>	0,09
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation, de base et dilué <i>(en milliers)</i>				
De base	<b>44 093</b>	44 092	<b>44 092</b>	44 092
Dilué	<b>44 093</b>	44 110	<b>44 092</b>	44 107

Pour le second trimestre de l'exercice 2015, la Société présente une perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc. de 2,5M \$ ou 0,06 \$ par action, de base et dilué, comparativement à un bénéfice net de 1,4M \$ ou 0,03 \$ par action, de base et dilué pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse du bénéfice net, comparativement à l'exercice précédent, s'explique principalement par la reconnaissance de pertes non réalisées liées aux instruments financiers dérivés comparativement à des gains au trimestre de l'exercice précédent, ainsi que par une charge d'impôt plus élevée qui est principalement liée à la hausse des bénéfices imposables aux États-Unis.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la Société présente une perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc. de 5,6M \$ ou 0,13 \$ par action, de base et dilué, comparativement à un bénéfice net de 2,7M \$ ou 0,06 \$ par action, de base et dilué pour la même période de l'exercice précédent. Cette baisse du bénéfice net, comparativement à l'exercice précédent, s'explique principalement par la reconnaissance d'une perte de change ainsi qu'une perte liée aux instruments financiers dérivés comparativement à des gains à la période correspondante de l'exercice précédent, et par des frais liés à l'Opération de Vente de 1,2M \$. Cette baisse est partiellement compensée par une diminution des frais financiers nets et de la charge d'impôt en comparaison avec le premier semestre 2014.

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## 6. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Trimestres terminés							
	Exercice 2015		Exercice 2014				Exercice 2013	
	le 30 septembre 2014	le 30 juin 2014	le 31 mars 2014	le 31 décembre 2013	le 30 septembre 2013	le 30 juin 2013	le 31 mars 2013	le 31 décembre 2012
<i>(en milliers de \$, sauf les montants par action)</i>								
Revenus	151 024	161 247	182 062	158 576	149 782	144 705	152 392	145 530
BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	5 282	5 581	9 294	5 138	5 870	4 943	7 828	4 615
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	(2 486)	(3 147)	1 678	(26 722)	1 409	1 289	909	3 065
Par action (de base et dilué)	(0,06)	(0,07)	0,04	(0,61)	0,03	0,03	0,02	0,07
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	(2 929)	(3 147)	1 678	(26 722)	1 409	1 289	361	(1 438)
Par action (de base et dilué)	(0,07)	(0,07)	0,04	(0,61)	0,03	0,03	0,01	(0,03)

Les résultats trimestriels de la Société sont influencés par la conjoncture économique et ne sont pas nécessairement comparables d'un trimestre à l'autre. Les facteurs ayant influencé les résultats sont les suivants :

- au cours du troisième trimestre 2013, l'abandon des activités industrielles du segment de la valorisation des matières organiques d'Ovivo, représentant une perte de 4,5M \$.
- au cours du quatrième trimestre 2013, le recentrage des activités d'Ovivo sur ses marchés cibles permet une amélioration graduelle de la profitabilité contrebalancée partiellement par GL&V Pâtes et Papiers compte tenu du ralentissement des marchés, plus marqué en Europe.
- alors que les marchés de GL&V Pâtes et Papiers étaient au ralenti au cours du premier trimestre 2014, l'effet positif du volume d'activité d'Ovivo dans le marché de l'électronique a été contrebalancé par l'exécution de certains projets à marges inférieures aux attentes pour le segment de l'énergie en Europe et le marché municipal EMOA, ainsi que par les investissements en ressources requis pour développer le marché des pièces et services.
- aux deuxième et troisième trimestres 2014, une croissance encore plus marquée pour Ovivo résultant de la croissance des marchés de l'électronique et du municipal en Amérique du Nord est contrebalancée par un ralentissement des marchés municipal EMOA et énergie. Au troisième trimestre, une charge ponctuelle de dépréciation d'actifs de 26,9M \$ influence les résultats du trimestre à la baisse.
- au cours du quatrième trimestre 2014, GL&V Pâtes et Papiers a connu une hausse de sa profitabilité alors qu'Ovivo a connu une baisse principalement due au marché de l'énergie. Cette diminution est partiellement compensée par le marché de l'électronique qui affiche une hausse de sa profitabilité.
- au cours du premier trimestre 2015, l'augmentation des revenus pour la vente d'équipements neufs pour GL&V Pâtes et Papiers a eu un effet positif sur la profitabilité du groupe alors qu'Ovivo a connu une baisse de profitabilité suite aux investissements faits en lien avec son plan stratégique.
- au deuxième trimestre 2015, Ovivo a connu une baisse de profitabilité principalement expliqué par les investissements faits en lien avec son plan stratégique et par une légère pression à la baisse exercée sur les marges de certains contrats dans le marché de l'énergie. Ces baisses ont été partiellement compensées par l'augmentation des revenus provenant des ventes de pièces et prestations de services pour Ovivo et par la diminution de la charge de rémunération à base d'actions relative au siège social qui est en lien avec la baisse du titre de GLV Inc.

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».



## 7. SITUATION FINANCIÈRE ET FLUX DE TRÉSORERIE

En incluant l'effet des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles, les flux de trésorerie utilisés pour le deuxième trimestre 2015 ont été de 12,3M \$ par rapport aux flux de trésorerie générés de 19,4M \$ pour le même trimestre en 2014. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les flux de trésorerie utilisés ont été de 34,0M \$ par rapport à des flux de trésorerie générés de 20,9M \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de six mois terminées les 30 septembre	
<i>(en milliers de \$, sauf les montants par action)</i>	2014	2013	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies avant la variation nette du solde des éléments hors caisse</b>	<b>(1 034)</b>	2 237	<b>(1 916)</b>	6 088
Variation nette du solde des éléments hors caisse liés à l'exploitation	<b>(10 809)</b>	18 853	<b>(30 525)</b>	18 481
Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des cessions d'immobilisations corporelles	<b>(408)</b>	(1 740)	<b>(1 563)</b>	(3 639)
<b>Flux de trésorerie générés (utilisés) <sup>(1)</sup> liés aux activités poursuivies</b>	<b>(12 251)</b>	19 350	<b>(34 004)</b>	20 930
Par action (de base et dilué).	<b>(0,28)</b>	0,44	<b>(0,77)</b>	0,47

### Effet de la variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation

<i>(en milliers de \$)</i>	Trimestre terminé le 30 septembre	Période de six mois terminée le 30 septembre
Clients et autres débiteurs	1 874	11 045
Stocks	(714)	(1 238)
Contrats en cours	(8 059)	(10 396)
Charges payées d'avance	(685)	(388)
Fournisseurs, charges à payer, provisions et autres passifs	985	(14 892)
Revenus différés	(6 902)	(18 014)
Impôts sur le résultat à recevoir/payer	2 692	3 358
	<b>(10 809)</b>	<b>(30 525)</b>

Pour le deuxième trimestre 2015, l'effet négatif sur les flux de trésorerie de 10,8M \$ résultant de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation est principalement attribuable à l'augmentation des contrats en cours et à la diminution des revenus différés sur les contrats en cours, qui varient en fonction de l'avancement et des termes de facturation des projets. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, l'effet négatif sur les flux de trésorerie de 30,5M \$ est attribuable aux mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre en plus de la diminution des fournisseurs, charges à payer, provisions et autres passifs en raisons des échéances de paiements aux fournisseurs et du niveau d'avancement de certains projets. Cet effet a été partiellement contrebalancé par une diminution des clients et autres débiteurs due à une gestion accrue et proactive de la perception des comptes-clients au cours de la période.

Il en résulte une position nette du fonds de roulement de 132,7M \$ au 30 septembre 2014 représentant un coefficient de 1,66 à cette date, comparativement à 110,1M \$ et un coefficient de 1,46 au 31 mars 2014. L'actif total de la Société se chiffrait à 467,8M \$ au 30 septembre 2014, comparativement à 488,1M \$ au 31 mars 2014, une diminution principalement attribuable à une baisse des clients et autres débiteurs. De manière générale, la direction vise un ratio de fonds de roulement autour de 1,25 compte tenu du modèle d'affaires opérationnel de la Société. La Société poursuit ses efforts afin d'optimiser la gestion de son fonds de roulement afin de maximiser ses flux de trésorerie et ainsi réduire son endettement et ses frais financiers.

(1) Voir la rubrique 12. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

À noter que les variations de taux de change pour le deuxième trimestre 2015 et pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 ont résulté en une variation positive sur la réévaluation des éléments de trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1,4M \$ et 2,2M \$, respectivement.

L'effet net des mouvements relatifs aux flux de trésorerie utilisés a été une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 0,3M \$ au cours du deuxième trimestre 2015 et une diminution de 4,9M \$ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014.

### Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont utilisé un montant net de 1,9M \$ pour le deuxième trimestre 2015 et de 3,5M \$ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 comparativement à des flux de trésorerie utilisés de 2,2M \$ et 3,7M \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces flux de trésorerie utilisés représentent principalement des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, le tout partiellement contrebalancé par une récupération de l'encaisse affectée de 1,8M \$.

### Commentaires supplémentaires sur la situation financière

	au 30 septembre 2014	au 31 mars 2014
<i>(en milliers de \$, sauf coefficient)</i>		
Dette à long terme	77 186	47 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17 423)	(22 306)
<b>Endettement total net</b>	<b>59 763</b>	25 669
Capitaux propres des actionnaires	163 024	174 199
<b>Total capital investi</b>	<b>222 787</b>	199 868
Coefficient d'endettement total net sur le capital investi	26,8%	12,8%

Au 30 septembre 2014, la dette totale de la Société se situait à 77,2M \$ comparativement à 48,0M \$ au 31 mars 2014, soit une augmentation de 29,2M \$. Déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'endettement total net au 30 septembre 2014 était de 59,8M \$ pour un coefficient d'endettement total net de 26,8 % par rapport au capital investi total, comparativement à un endettement total net de 25,7M \$ et un coefficient de 12,8 % au 31 mars 2014. L'endettement total net a donc augmenté de 34,0M \$ depuis le 31 mars 2014 et ce principalement dû au fait que la Société a effectué des travaux, donc engendré des coûts, sur certains contrats dont les encaissements ont déjà eu lieu dans le passé suite à des termes de paiement avantageux négociés par la Société.

Durant le premier trimestre de 2015, la Société a conclu une facilité de crédit d'un montant de 2,0M US\$ avec Exportation et Développement Canada afin de financer l'achat d'équipements pour son unité de production en Inde. Elle porte intérêt au taux variable LIBOR plus une marge de 3,25% et échoit en juin 2019. Cette facilité prévoit quatre remboursements égaux de 0,5M US\$ chaque six mois entre le 42<sup>ième</sup> et le 60<sup>ième</sup> mois.

En avril 2014, la Société a modifié sa débenture non garantie d'un montant de 25,0M \$ avec le Fonds de solidarité FTQ, révisant à la baisse le taux d'intérêt à 5,4% et retirant le droit de rachat par anticipation en faveur de GLV Inc. jusqu'à son échéance, le 20 novembre 2016.

En décembre 2011, la principale convention de financement de la Société d'un montant total de 200,0M \$ a été renouvelée pour cinq ans. Ce financement est composé, tout d'abord, d'une facilité de crédit rotatif de 100,0M \$ pour le cours normal des opérations de la Société, l'émission de lettres de crédit et les acquisitions d'entreprises. Au 30 septembre 2014, cette facilité de crédit est utilisée pour un montant total de 48,7M \$. De plus, la Société possède une seconde facilité de crédit rotatif de 100,0M \$ pour l'émission de lettres de crédit garanties par Exportation et Développement Canada. Au 30 septembre 2014, cette seconde facilité est utilisée pour un montant de 68,0M \$. La convention de financement comprend également une clause accordéon prévoyant un accès non engagé à 50,0M \$ supplémentaires.

La Société possède également une facilité de crédit de 25,0M € (35,4M \$) en Autriche servant à l'émission de lettres de crédit. Cette facilité vient à échéance en mai 2015 et ses termes sont renégociables au moins annuellement. Au 30 septembre 2014, elle était utilisée pour un montant de 14,4M € (20,4M \$).

Au 30 septembre 2014, la situation de trésorerie et des facilités de crédit bancaire suffisaient au financement des opérations de la Société. De plus, tous les coefficients financiers étaient conformes aux paramètres indiqués dans les conventions de crédit en vigueur auprès des institutions bancaires de GLV Inc. Dans le cas d'éléments exceptionnels ou de nature non récurrente, les modalités de ces conventions de crédit prévoient l'ajustement du BAIIA ajusté aux fins du calcul des ratios financiers. Ainsi, au 30 septembre 2014, les ratios financiers ont été calculés en fonction d'un BAIIA ajusté tel que défini dans les conventions, qui, entre autres, inclut les bénéfices (pertes) d'exploitation enregistrés au cours des douze derniers mois se terminant le 30 septembre 2014 des entités dont les actions ont été achetées et qui exclut les bénéfices (pertes) d'exploitation enregistrés au cours des douze derniers mois se terminant le 30 septembre 2014 des entités fermées ou ayant des activités abandonnées ou dont les actions ou certains actifs ont été vendus, ainsi que les frais de restructuration et autres éléments spéciaux.

### Renseignements sur le capital-actions et la rémunération à base d'actions

	<b>Autorisé</b>	<b>Nombre d'actions émises et en circulation au 30 septembre 2014 et au 10 novembre 2014</b>
Actions subalternes comportant droit de vote catégorie A	Illimité	41 917 913
Actions à vote multiple catégorie B	Illimité	2 179 305
Actions privilégiées	Illimité	–
		<b>44 097 218</b>

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2014, 5 319 actions subalternes comportant droit de vote catégorie A ont été émises en vertu du régime d'option d'achat d'actions, le même nombre d'options d'achat d'actions a donc été exercés durant le trimestre. De plus, au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, 18 109 options d'achat d'actions ont été annulées, portant à cette date le nombre d'options d'achat d'actions en circulation à 2 088 412 (2 111 840 au 31 mars 2014) dont 1 713 412 (1 677 840 au 31 mars 2014) pouvaient être exercées en fonction de la condition temporelle, nonobstant l'atteinte des prix cibles lorsque la condition s'applique.

Pour plus d'information, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2014.

## 8. CARNET DE COMMANDES

	Trimestre terminé le 30 septembre	Trimestre terminé le 30 juin	Variation	Variation organique	Trimestre terminé le 31 mars	Variation	Variation organique
(en milliers de \$)	2014	2014	%	%	2014	%	%
<b>Total</b>	<b>358 956</b>	359 074	-%	(1,3)%	382 739	(6,2)%	(4,6)%
Ovivo	281 634	287 520	(2,0)%	(3,6)%	311 050	(9,5)%	(8,4)%
GL&V Pâtes et Papiers	68 530	61 074	12,2%	11,5%	61 994	10,5%	14,3%
Autres	8 792	10 480	(16,1)%	(13,9)%	9 695	(9,3)%	(3,1)%

### Ovivo

Au 30 septembre 2014, le carnet de commandes d'Ovivo est de 281,6M \$, en baisse comparativement à 287,5M \$ au 30 juin 2014 et à 311,0M \$ au 31 mars 2014. Cette baisse est principalement attribuable au marché de l'électronique qui, après s'être vu octroyer d'importants contrats au début de l'exercice 2014, voit son carnet de commandes en baisse en raison de l'avancement des projets. Cette baisse est partiellement contrebalancée par une amélioration du carnet de commandes dans le marché des pièces et services, témoignant des mesures mises en place afin de développer ce créneau important dans la stratégie d'Ovivo, ainsi que le marché municipal en Amérique du Nord. Finalement, le marché de l'énergie connaît une légère hausse de son carnet de commandes comparativement au 30 juin 2014.

### GL&V Pâtes et Papiers

Au 30 septembre 2014, le carnet de commandes de GL&V Pâtes est de 68,5M \$, en hausse comparativement à celui du 31 mars 2014 et du 30 juin 2014. Cette hausse est principalement attribuable aux prises de commandes pour des contrats d'équipements neufs, alors que les prises de commandes dans le marché des pièces et services sont demeurées stables.

### Autres

Au 30 septembre 2014, le carnet de commandes de la division Van der Molen est en baisse comparativement au 30 juin 2014 et au 31 mars 2014. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des prises de commandes faite au niveau des équipements neufs.

## 9. PERSPECTIVES

Pour son développement futur, la Société mise sur les trois marchés clés d'Ovivo : le municipal, l'électronique et l'énergie, tout en accordant une grande importance au développement de son secteur de pièces, services et modernisation. Les marchés de l'électronique et du municipal en Amérique du Nord performant déjà très bien tandis que le marché de l'énergie accuse un ralentissement depuis quelques mois au niveau des prises de commandes. Le potentiel de ce marché est toutefois important tant au niveau de la demande croissante en énergie dans plusieurs régions du monde que par l'imposant parc d'équipements d'Ovivo en opération qui génère des occasions de plus en plus grandes dans son secteur des pièces, services et modernisation. La Société entend profiter des possibilités de ce marché en continuant d'optimiser son approche auprès de ses clients.

D'ici le 31 mars 2015, et ce conformément à son plan stratégique, les priorités pour la direction sont : (i) de réaliser l'Opération de Vente en cours; (ii) de terminer les initiatives de rationalisation au sein d'Ovivo par le désinvestissement des entreprises non principales; et (iii) de réorganiser les fonctions corporatives.

De plus, la Société continuera d'analyser les occasions d'acquisition qui pourraient servir de complément aux produits offerts par Ovivo ou qui pourraient accroître davantage sa pénétration du marché. Une fois la rationalisation terminée, la Société est confiante que les investissements effectués au cours des deux dernières années commenceront à porter fruit en augmentant la rentabilité et en créant de la valeur pour ses actionnaires.

## 10. RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de ses activités, la Société est assujettie à un certain nombre de risques que la direction évalue de façon continue. Les risques et incertitudes, ainsi que les pratiques de gestion des risques, sont décrits à la rubrique 11 « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

L'Opération de Vente, décrite à la section « Vente en cours de la Division Pâtes et Papiers » demeure assujettie aux conditions de clôture, notamment l'approbation par au moins 66 2/3 % des actionnaires et l'approbation par plus de 50 % des Actionnaires Désintéressés. Il n'y a aucune certitude quant à la conclusion de l'Opération de Vente. Les marchés des capitaux peuvent réagir de façon négative à la décision de la Société de devenir une société entièrement consacrée au traitement de l'eau et l'Opération de Vente peut ainsi nuire à la capacité de la Société d'obtenir un financement additionnel. Si la Société ne peut obtenir des capitaux supplémentaires au moment requis, ou ne peut générer suffisamment de liquidités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou sa capacité d'atteindre ses objectifs commerciaux pourraient en subir diverses conséquences défavorables. Finalement, la valeur des actions risque d'être touchée de façon défavorable si la Société ne peut concrétiser les avantages censés résulter de la réalisation de l'Opération de Vente.

Depuis le début de l'exercice 2015, à l'exception des risques liés à l'Opération de Vente énumérés plus haut, la direction n'a observé aucun autre changement important en ce qui concerne les risques et incertitudes, ni n'a procédé à aucun changement en ce qui concerne ses pratiques de gestion des risques.

## 11. MÉTHODES COMPTABLES

### a) Principales méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2014, sont établis conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire faisant partie des IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les méthodes comptables adoptées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont les mêmes et sont appliquées de la même manière que celles présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2014 à l'exception des modifications de méthodes comptables décrites ci-dessous.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, conformément aux IFRS, nécessite de la part de la direction qu'elle exerce son jugement pour établir des estimations et formuler des hypothèses orientées vers l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient entraîner des ajustements significatifs des montants présentés des actifs, des passifs et des résultats au cours des périodes suivantes. Les éléments qui constituent les estimations et les hypothèses les plus importantes de la Société pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2014 sont demeurés les mêmes que ceux présentés à la note 2u) des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2014.

### b) Modifications de méthodes comptables

#### *IFRIC 21 – Droits ou taxes*

La norme IFRIC 21 qui précise le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements conformément aux dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible.

Cette norme a été appliquée par la Société le 1er avril 2014 et n'a eu aucune incidence significative sur la performance financière de la Société.

### c) Modifications futures de méthodes comptables

#### *l'IFRS 9 – Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9, *Instruments financiers*, couvre le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, un modèle prospectif de dépréciation de perte attendue et une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture. Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La majorité des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans l'état consolidé du résultat global plutôt qu'à l'état consolidé des résultats. L'IFRS 9 énonce aussi un modèle de dépréciation de pertes de crédit attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées plus rapidement. Plus précisément, selon la nouvelle norme, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser plus rapidement les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Enfin, l'IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture et des informations à fournir correspondantes sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. L'IFRS 9 s'appliquera à notre exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2018, mais il est permis d'adopter cette norme de manière anticipée. La direction n'a pas encore évalué l'incidence que l'adoption de cette norme aura sur les états financiers consolidés de la Société.

#### *IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui annule et remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* et le SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exigera la présentation d'informations additionnelles sur les revenus, fournira des indications sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (notamment, les revenus tirés de la prestation de services et les modifications de contrats) et améliorera les indications visant les accords à composantes multiples. L'IFRS 15 s'appliquera à la Société à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2017, et l'application anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

#### *IAS 19 – Avantages du personnel*

En novembre 2013, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*, afin de simplifier la comptabilisation des cotisations aux régimes à prestations définies qui ne dépendent pas du nombre d'années de service de l'employé. Cette modification sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

## 12. CONCILIATION DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du résultat selon les IFRS, le présent rapport de gestion présente les mesures additionnelles et les mesures non conformes aux IFRS suivantes qui sont également utilisées par la direction et le conseil d'administration de la Société pour contrôler et évaluer la performance de la Société et de ses secteurs d'activité.

- le **BAlIA ajusté** : bénéfice (perte) avant amortissement, dépréciation d'actifs, frais financiers nets, perte (gain) de change, perte (gain) lié(e) aux instruments financiers dérivés, frais de restructuration, frais liés à l'Opération de Vente en cours, activités abandonnées et autres éléments spéciaux et impôts sur le résultat. La marge du BAlIA ajusté est le ratio obtenu en divisant le BAlIA ajusté par les revenus;
- le **bénéfice net (perte nette) ajusté(e) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.** : le bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies avant éléments enregistrés hors du cours normal des affaires, y compris les frais de restructuration, les frais liés à l'Opération de Vente en cours et la charge de dépréciation d'actifs;
- les **flux de trésorerie générés (utilisés)** : flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation déduction faite des acquisitions d'immobilisations nettes des cessions d'immobilisations;
- les **flux de trésorerie générés (utilisés) par action** : flux de trésorerie générés (utilisés) divisés par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de la période visée.

Ces mesures permettent à la direction d'évaluer le rendement opérationnel et financier des différentes entités opérationnelles. De plus, ce sont des outils fréquemment utilisés par la communauté financière pour analyser et comparer la performance d'entreprises actives dans les mêmes secteurs. Toutefois, ces mesures ne sont pas destinées à remplacer d'autres outils d'évaluation de la performance financière ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateurs de liquidité. Ces mesures ne représentent pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substituts aux autres mesures de performance calculées selon les IFRS. Signalons que les définitions de ces mesures utilisées par la direction peuvent différer de celles qui sont retenues par d'autres entreprises.

Afin de pouvoir évaluer ce qu'aurait été la progression de son chiffre d'affaires d'une année à l'autre sans l'effet des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, la Société utilise la mesure de variation organique. Le calcul de la variation organique s'effectue en éliminant l'effet de l'écart découlant des acquisitions ou des dispositions en comparaison avec la période comparable de l'exercice précédent, à taux de change constants.

Quant au carnet de commandes de la Société, il comprend les contrats ayant fait l'objet d'une prise de commandes ferme appuyée, selon le cas, par un contrat signé, un bon de commande ou un encaissement d'une avance sur contrat. La direction peut, dans certaines situations, décider d'inclure un contrat dans le carnet de commandes même si le contrat n'est pas signé si les étapes à compléter pour se faire sont d'ordre administratif ou sont jugées non significatives. Elle peut aussi retarder l'inclusion d'un contrat dans le carnet de commandes, par exemple, s'il existe certains risques que la commande soit annulée, retardée ou que l'encaissement du prix de vente comporte des risques. Dans ce cas, la commande en question sera normalement ajoutée au carnet de commandes seulement à la suite de l'encaissement d'une partie du prix de vente sous forme d'avance sur contrat, ou lorsque la direction aura acquis un degré de confort raisonnable. La direction peut également décider de prendre une réserve générale tenant compte de son évaluation des différents risques par rapport aux commandes incluses dans le carnet.

Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des résultats de la Société et le BAIIA ajusté :

<i>(en milliers de \$)</i>	Ovivo	GL&V Pâtes et Papiers	Autres	Résultats consolidés
<b>Trimestre terminé le 30 septembre 2014</b>				
Bénéfice (perte) opérationnel(le) lié(e) aux activités poursuivies	2 449	2 331	(3 622)	1 158
Amortissement	1 615	653	649	2 917
<b>BAIIA</b>	<b>4 064</b>	<b>2 984</b>	<b>(2 973)</b>	<b>4 075</b>
Frais de restructuration	–	–	–	–
Frais liés à l'opération de vente en cours	–	–	1 207	1 207
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>4 064</b>	<b>2 984</b>	<b>(1 766)</b>	<b>5 282</b>
<b>Période de six mois terminée le 30 septembre 2014</b>				
Bénéfice (perte) opérationnel(le) lié(e) aux activités poursuivies	2 431	5 734	(6 228)	1 937
Amortissement	3 362	1 315	1 301	5 978
<b>BAIIA</b>	<b>5 793</b>	<b>7 049</b>	<b>(4 927)</b>	<b>7 915</b>
Frais de restructuration	1 303	438	–	1 741
Frais liés à l'opération de vente en cours	–	–	1 207	1 207
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>7 096</b>	<b>7 487</b>	<b>(3 720)</b>	<b>10 863</b>
<b>Trimestre terminé le 30 septembre 2013</b>				
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	3 340	2 200	(3 755)	1 785
Amortissement	1 670	566	774	3 010
<b>BAIIA</b>	<b>5 010</b>	<b>2 766</b>	<b>(2 981)</b>	<b>4 795</b>
Frais de restructuration	844	226	5	1 075
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>5 854</b>	<b>2 992</b>	<b>(2 976)</b>	<b>5 870</b>
<b>Période de six mois terminée le 30 septembre 2013</b>				
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	5 511	4 996	(7 000)	3 507
Amortissement	3 307	1 121	1 494	5 922
<b>BAIIA</b>	<b>8 818</b>	<b>6 117</b>	<b>(5 506)</b>	<b>9 429</b>
Frais de restructuration	1 004	375	5	1 384
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>9 822</b>	<b>6 492</b>	<b>(5 501)</b>	<b>10 813</b>



Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des résultats de la Société et le bénéfice net (perte nette) ajusté(e) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc. :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Période de six mois terminée le 30 septembre	
<i>(en milliers de \$)</i>	2014	2013	2014	2013
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	<b>(2 929)</b>	1 409	<b>(6 076)</b>	2 698
Perte nette liée aux activités abandonnées	<b>(443)</b>	–	<b>(443)</b>	–
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.	<b>(2 486)</b>	1 409	<b>(5 633)</b>	2 698
Frais de restructuration et frais liés à l'opération de vente en cours (net d'impôt)	<b>1 176</b>	1 075	<b>2 782</b>	1 384
<b>Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc.</b>	<b>(1 310)</b>	2 484	<b>(2 851)</b>	4 082

Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des résultats de la Société et le bénéfice net (perte nette) ajusté(e) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc. par action:

	Trimestres terminés les 30 septembre		Période de six mois terminée le 30 septembre	
<i>(en \$)</i>	2014	2013	2014	2013
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc, par action	<b>(0,06)</b>	0,03	<b>(0,13)</b>	0,06
Frais de restructuration et frais liés à l'opération de vente en cours (net d'impôt), par action	<b>0,03</b>	0,03	<b>0,07</b>	0,03
<b>Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de GLV Inc., par action</b>	<b>(0,03)</b>	0,06	<b>(0,06)</b>	0,09

Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des flux de trésorerie de la Société et les flux de trésorerie générés (utilisés) :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Période de six mois terminée le 30 septembre	
<i>(en milliers de \$)</i>	2014	2013	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>(11 843)</b>	21 090	<b>(32 441)</b>	24 569
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(456)</b>	(1 768)	<b>(1 818)</b>	(3 690)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	<b>48</b>	28	<b>255</b>	51
<b>Flux de trésorerie générés (utilisés) liés aux activités poursuivies</b>	<b>(12 251)</b>	19 350	<b>(34 004)</b>	20 930

### **13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le «Règlement 52-109»), GLV Inc. a déposé des attestations signées par le président et chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La direction de GLV a établi des contrôles et procédures de communication de l'information financière de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à l'entreprise, incluant ses filiales consolidées, est transmise à la direction par les responsables des différentes entités.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, il n'y a eu aucune modification des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui ait eu ou serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ces contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Le président et chef de la direction,

*(SIGNÉ)*  
**Richard Verreault**

Le chef de la direction financière,

*(SIGNÉ)*  
**François Dufresne**

Le 11 novembre 2014